

# Adhésion UNCCAS 2012

pour les CCAS/CIAS de plus de 100 000 habitants

Nom de l'établissement   
Statut juridique (CCAS ou CIAS)   
Adresse   
BP  Code Postal  Ville   
Tél  Fax  E-mail   
Nombre d'habitants du ressort de l'établissement   
Pour les CIAS, nombre de communes\*

Déclare adhérer à  
l'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE  
en qualité de membre associé et s'engage à payer la cotisation annuelle

A   
Le

Le président de l'établissement :  Cachet de l'établissement :

## Tarif

- Cotisation annuelle : **0,036 € par habitant** plafonnée à 9 466 €
- Abonnements à Mail'hebdo : **Gratuit**
- Abonnement à ACTES (10 n°) : **72 €**
- Abonnements supplémentaires : **55 €**

## Contacts

▪ **Le président :** Nom  Prénom   
E-mail  Souhaite recevoir Mail'hebdo

▪ **Le vice-président :** Nom  Prénom   
E-mail  Souhaite recevoir Mail'hebdo

▪ **Le directeur :** Nom  Prénom   
E-mail  Souhaite recevoir Mail'hebdo

## Modèle de délibération

### Le conseil d'administration de l'établissement

de .....

Après avoir pris connaissance des statuts et des buts de

l'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

considérant l'intérêt pour la structure intercommunale de ..... d'adhérer  
à cette association et de bénéficier d'une partie de ses conseils techniques et de ses publications

### DECIDE

**Art. 1** - d'adhérer à l'UNCCAS dont le siège est situé Villa Souchet - 105 av. Gambetta - BP3 - 75960 Paris Cedex 20

**Art. 2** - de payer chaque année le montant de la cotisation statutaire fixé par les instances habilitées de l'Union



**Important :** attendez votre facture pour paiement

\* Merci de bien vouloir joindre à ce bulletin d'adhésion une liste comportant les noms des communes membres.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : UNCCAS - Villa Souchet - 105 avenue Gambetta - BP3 - 75960 Paris cedex 20.